

AVIS N° 207-2025 / DCBR / DG

FCTC SUKUK IJARA SOGEPA SN 5,95 % 2022-2032

**Paiement de la marge semestrielle et
remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, SOGEPA SN procédera, le **29 octobre 2025**, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du Principal du FCTC SUKUK dénommé « IJARA SOGEPA SN 5,95 % 2022-2032 » pour un montant global net d'impôt de **4 530 822 278** (quatre milliards cinq cent trente millions huit cent vingt-deux mille deux cent soixante-dix-huit FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34, Email : cgfbourse@cgfbourse.com.

Fait à Abidjan, le 16 octobre 2025

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

